

Le 16 septembre 2025

Michel Trembley {Prénom et Nom du tuteur ou de la tutrice}

Adresse

Ville, (Québec) Code postal

N° de dossier : XXXXXXXX

Objet : Ouverture de la tutelle de Laura Trembley {Prénom et Nom de la personne représentée} - Inventaire et autres responsabilités

Bonjour,

Nous avons récemment été informé que vous avez reçu, ou que vous recevrez bientôt, des sommes d'argent au nom de votre enfant. Comme parent, vous êtes son tuteur ou sa tutrice légale, ce qui fait de vous l'administrateur ou l'administratrice de son patrimoine.

Advenant que la valeur des biens dépasse 40 000 \$, vous aurez à rendre compte de votre gestion au Curateur public du Québec. Ensemble, nous pourrions nous assurer de la protection et la conservation du patrimoine de Laura Trembley jusqu'à sa majorité.

Votre rôle vient avec des responsabilités importantes, mais rassurez-vous, nous serons là pour vous accompagner dans l'exercice de vos fonctions, et ce, à chacune des étapes.

La première de ces étapes consiste à faire l'inventaire du patrimoine de Laura afin d'établir la valeur des biens confiés à votre gestion, tels que des liquidités, des placements, des biens immobiliers, etc.

Nous aurons besoin de cet inventaire pour le 15 octobre 2025.

Il est possible de le produire et de nous le soumettre directement en ligne via la rubrique *Inventaire* de la plateforme **Mon dossier de représentation**. Nous vous encourageons à vous inscrire dès maintenant à cette plateforme, disponible au [Québec.ca/xxx](https://quebec.ca/xxx). Ceci facilitera vos démarches tout en vous offrant un mode de communication sécuritaire.

Si vous préférez nous transmettre le formulaire d'inventaire par la poste en version papier, téléchargez-le au [Québec.ca/xxx](https://quebec.ca/xxx) ou demandez-en un exemplaire au 1 844 LECURATEUR (532-8728).

À la production de l'inventaire s'ajoutent d'autres tâches à effectuer dès maintenant, soit :

- entreprendre des démarches auprès d'un ou d'une juriste pour **constituer un conseil de tutelle**, si ce processus n'est pas déjà complété. Les personnes qui forment le conseil de tutelle seront vos alliés pour veiller aux intérêts de Laura et à la protection de son patrimoine.
- dans le cadre de la conservation des biens de votre enfant jusqu'à sa majorité, fournir une garantie (**sûreté**) si la valeur du patrimoine que vous administrez excède 40 000 \$. Plus de détails sur la sûreté suivront dans une prochaine communication.

Pour une meilleure compréhension de vos responsabilités, nous vous recommandons le guide *Gérer les biens d'un mineur : guide à l'usage du tuteur légal et du conseil de tutelle*, disponible au [Québec.ca/xxxx](https://quebec.ca/xxxx). Nous vous invitons à en prendre connaissance dès maintenant et à vous y référer, au besoin, tout au long de la tutelle.

Comme c'est moi qui suis responsable du dossier de Laura Trembley, j'ai prévu vous appeler prochainement pour vous expliquer plus en détails votre nouveau rôle et répondre à vos questions.

D'ici là, si vous avez besoin d'informations supplémentaires au sujet de l'inventaire à produire, n'hésitez pas à communiquer avec moi aux coordonnées ci-dessous.

Merci de votre engagement dans la gestion du patrimoine de Laura et au plaisir d'échanger avec vous sous peu.

Meilleures salutations.

Maxime Laurent {nom fictif}

Agent ou agente d'aide ou Conseiller ou conseillère à la représentation privée

Téléphone : ### ##-####

Sans frais : 1 8## ##-####

c. c. Conseil de tutelle